



Vollèges le 18 mai 2017

**Commune de Vollèges**

com.volleges@dransnet.ch  
www.volleges.ch

Tél. 027 780 64 10  
Fax 027 780 64 11

**Extrait des décisions du conseil communal du 20.04.2017**

**Réuni en séance ordinaire le 20.04.2017, le conseil communal :**

- a, dans le cadre du suivi sédimentaire des aménagements de la Dranse, adjugé les deux offres suivantes :
  - **Hydrocosmos SA** : suivi pour la période 2017-2020 pour le montant de son offre s'élevant à **Fr. 47'416.35 TTC**
  - **PAT photogrammétrie SA** : offre pour quatre relevés par drone de la Dranse pour le montant de Fr. 2'900.—chacun, **soit Fr. 11'600.-- HT**
- a validé l'offre complémentaire présentée par le bureau Norbert SA concernant la carte d'infiltration (PGEE) au Levron et l'a adjugé pour le montant **de Fr. 4'800.-- HT** ;
- a validé et adjugé l'offre d'honoraires du bureau d'ingénieurs Alpatec SA pour les travaux de réfection de la Route 89 Vollèges-Levron-Col du Lein – tronçon virage de la Scie pour le montant de **Fr. 21'709.60 TTC** (facture basée sur le tarif horaire et heures effectives, mais au maximum de l'offre transmise ;
- a validé et adjugé l'offre de l'entreprise Joseph Carron SA concernant la réfection du Chemin du Bisse à Vollèges pour le montant de **Fr. 141'817.50 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre de l'entreprise Frossard Charpente et Menuiserie Sàrl concernant les travaux de réfection de la halle à plaquettes pour le montant **de Fr. 11'885.40 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre de l'entreprise Jean-François Pilloud concernant des travaux de peinture au bâtiment de la crèche Les Maïnoz pour le montant de **Fr. 2'766.95 TTC** ;
- a validé et adjugé l'offre de l'entreprise de serrurerie Pierre-Alain Pochon concernant les travaux de pose d'une barrière métallique sur la dalle du bâtiment du CAD pour le montant de **Fr. 2'376.-- TTC** ;
- a accordé à l'organisation du Rallye International du Valais, l'autorisation d'utilisation des routes communales. Pour ce faire, il demande qu'une vision locale des routes en question soit fait avant l'épreuve et une après dans le but d'établir une estimation des frais de remise en état et une éventuelle participation de l'organisateur de la manifestation.

ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE VOLLEGES